

CAP ÉLECTRICIEN

ÉNERGIES RENOUVELABLES

FORMATION INITIALE
Apprentissage intégré

NIVEAU 5



RNCP30328

LIEU DE FORMATION | DATE

MARSEILLE | ÉCOLE DE PRODUCTION DES ÉNERGIES DU SUD | SEPT. 2022 - JUIN 2024

MÉTIER

ELECTRICIEN DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le **CAP** (Certificat d'Aptitude Professionnelle) **électricien** est un diplôme officiel reconnu par l'État et tous les professionnels de tout secteur confondu.

Il permet l'apprentissage de la réalisation des **installations électriques** dans divers locaux, la construction des équipements industriels ainsi que **la pose et le raccord des réseaux** de distribution d'énergie électrique pour des collectivités, entreprises ou particuliers.

Le titulaire de ce diplôme travaille généralement sous la responsabilité d'un chargé de travaux. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques.

La spécificité de NRSUD est de permettre un **champs d'application bien plus large** que le simple secteur de l'électricité traditionnelle et de s'intéresser plus précisément à **l'électricité solaire**. A l'issue de la formation au sein de NRSUD, l'élève diplômé aura appris le métier d'électricien spécialiste du solaire, première étape avant de devenir un véritable technicien des énergies renouvelables.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, l'électricien des énergies renouvelables met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique traditionnel et solaire.

MISSIONS

- Préparer des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,
- Assurer la communication d'éléments défectueux (activité transverse aux autres activités),
- Proposer des améliorations.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français | Histoire-Géographie | Éducation Civique | Mathématiques | Physique-Chimie | Langue vivante

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Électrotechnique | Énergie électrique | Installations & équipements électriques traditionnels & à base d'énergie solaire (panneaux) | Installations communicantes | Représentation graphique & modélisation | Sécurité au travail |

- Réussir **toutes les habilitations et certifications** du secteur dont **RGE** et **permis** de conduire et CACES
- Avoir les bases solides permettant de devenir **autoentrepreneur** ou salarié en **CDI**
- S'épanouir à travers un accompagnement au **développement personnel** et professionnel individuel
- Ouvrir ses horizons et sa culture générale à travers un **projet individuel et collectif** annuel ainsi que des échanges interculturels à l'international

VALIDATION
CAP ÉLECTRICIEN

CONTACT : CLÉMENTINE LACROIX
(DIRECTRICE)

contact@nrsud.fr

Code diplôme : 50025524

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 15 à 18 ans.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Toute entrée à l'école de Production passe par l'admission en CAP pour une durée de 1 à 3 ans
- Admission après une classe de 3ème ou dès 15 ans
- Admission sur la base de la motivation à apprendre le métier d'électricien et technicien des énergies renouvelables
- Admission après visite médicale certifiant l'aptitude de l'élève et la non contre-indication à un apprentissage pour le métier d'électricien des énergies renouvelables.

Qualités requises : Esprit méthodique | Rigueur et vigilance | Bonne communication | Passionné

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

MODALITÉS

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, visite médicale, signature de contrat

PARCOURS ADAPTÉS

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sous condition de non contre-indication médicale



NRSud

LES +

- Une école unique & gratuite créée et portée par l'Etat, les collectivités et les professionnels du secteur
- Apprentissage par la pratique de métiers d'avenir
- Emplacement à proximité de la gare Saint Charles et des métros
- Petits effectifs / classe
- Taux d'encadrement exceptionnel
- 90% de réussite aux examens en EDP (FNEP)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

LA MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

100% de l'apprentissage technique est basé sur la réalisation de **vraies commandes** et de **vraies chantiers** pour de **vraies clients** particuliers, collectivités ou industriels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans : professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, équipe administrative.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation initiale, statut scolaire – Apprentissage intégré - formation non rémunérée.

Durée : 1-3 ans selon la progression de l'élève et son parcours antérieur.

Alternance : 6 sem. en stage interne et en entreprise | 35 sem. en centre de formation (80% enseignement technique et 20% enseignement théorique)

COÛT

Formation : 0-300 €/an selon le revenu des parents

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du CAP Electricien, diplôme délivré par le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports. Evaluation et préparation continue aux examens tout au long du cursus scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- CQP installateur mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques
- Bac Pro MEE

Exemples de métiers après un CAP : Électricien des énergies renouvelables | Installateur domotique | Câbleur fibre optique, réseau, cuivre, ...